Le petit saint-montais

Cau prengué le tens coumo veng e las gens coumo soun.

Proverbe gascon

(Il faut prendre le temps comme il vient et les gens comme ils sont).

Trimestriel
Foyer Rural
SAINT-MONT
N° 53
Automne 2008

Editorial

L'été 2008 a connu ses moments de joie mais aussi d'émotion et de chagrin.

Retrouvez au fil de votre lecture, les différents évènements qui ont jalonné cette période, ainsi que les dates à retenir et les divers projets que nous souhaitons réaliser.
Comme vous pouvez le constater la première et la seizième pages de votre journal paraissent en couleur.

Dans un prochain numéro une nouvelle rubrique s'intitulera: « Votre courrier ».
A vos stylos, à vos souris …

La Présidente du Foyer Rural,

Geneviève Laborde

Le *petit saint-montais* est la revue des adhérents du foyer rural de SAINT-MONT. Pensez à acheter votre carte dès septembre 2008 chez Bernadette BOUEILH.

Au sommaire

- les nouvelles de A à Z pages 2 et 3
- La vie du village pages 4 à 8
- le conseil municipal pages 9 à 15
- les jeux, les annonces page 16

Fête locale

Les 20, 21 et 23 juin, Saint Mont était en fête.
Que ce soit du vendredi au dimanche soir sans oublier le lundi matin, les Saint-Montais jeunes, et plus anciens ont su montrer qu'ils savaient toujours s'amuser. (*photo page 4)*

SAINT-MONT
Les Maillères
Samedi 20 Septembre 2008
À partir de 9h du matin

Nouvelles en bref de A à Z

ASSM : Les permanences ont repris depuis le 3 septembre. Elles ont lieu tous les mercredi de 10h à 12h à la Maison des Associations.

Avis : Désormais seuls les bouchons en liège étant collectés, un tonneau est mis à disposition, place des Associations.

Club des Ainés
26 octobre 2008, à 14h30. Retenez bien cette date.
Vous êtes attendus nombreux pour le grand loto du club « les Joyeux Compagnons » au foyer de Saint Mont.

Si vous souhaitez apporter un soutien (dons, organisation…) à cette manifestation, contactez :
Marie-Claude Duvignau au 05 62 69 69 85.

Voir page 8 la vie de cette association.

Conseil municipal :
Les conseils municipaux ont lieu tous les premiers mercredi de chaque mois. Ils sont ouverts au public. *(sauf information contraire).*

Les prochains ont lieu le **mercredi 1er octobre, le mercredi 5 novembre** et le **mercredi 3 décembre 2008** à 21h.

Décharge : A l'entrée des Communaux.
Ce n'est plus qu'un mauvais souvenir. Grâce aux efforts conjugués de la DDE et de la Municipalité, une aire de stationnement pique-nique est en projet.

Environnement.
Le 30 mai a eu lieu au foyer rural une soirée débat animée par Romuald Mittérand sur le thème : « Nos déchets comment ça marche ». Une soixantaine de personnes y participait. A l'aide de photos choc, tirées de son expérience, le gendarme Mittérand a fait mesurer à chacun et chacune les dangers pour la santé des décharges sauvages, les transformations des différents composants dans la chaine alimentaire, leurs dispersions dans la nature, leurs durées de vie.

Exemples :

1 gobelet en plastique : + de 100 ans,
1 canette alu : + de 200 ans,
1 chewingum : + de 5 ans,
1 filtre de cigarette : + de 2 ans,
1 briquet en plastique : + de 100 ans,
1couche jetable : + de 400 ans
et ainsi de suite.

Le code de l'environnement permet désormais d'infliger de lourdes amendes aux contrevenants.

Nouvelles en bref de A à Z

Formation aux premiers secours civiques.

L'ASSM, dans le cadre de son projet 2008, organise la formation aux Premiers Secours Civiques de jeunes Saint Montais et Saint Montaises, de plus de 14 ans.
Cette formation est assurée par les pompiers de Riscle le samedi matin.

Elle démarrera au mois de septembre et l'ASSM prend à sa charge les frais de formation (51 € par personne).

A ce jour il y a 7 inscrits, 3 places sont disponibles.

(Téléphone 05 62 69 61 26 le mercredi matin pour inscription).

Informatique :

Les cours informatiques reprennenet depuis la mi-septembre. Deux groupes fonctionnent. Le groupe « moyen » le mardi à 20h30 et les « débutants » le mercredi à 20h30

(Tél : 05 62 69 61 26 le mercredi matin pour inscription).

Maillères : Les maillères auront lieu le samedi 20 Septembre toute la journée.
(voir page 5 pour plus d'informations).

Mairie : Nous vous rappelons que la Mairie est ouverte le mardi après-midi de 14h à 17h, le mercredi matin de 9h à 12h et le jeudi après-midi de 14h à 17h.
Le samedi matin, la Mairie est aussi ouverte de 10h à 12h. Un adjoint et un(e) conseiller (e) municipal(e) vous recevront pour toutes vos demandes de renseignements.

Ordures ménagères :
Concernant les grands containers jaunes, ne pas oublier d'aplatir et de découper les cartons afin qu'ils rentrent par les ouvertures prévues à cet effet. En aucun cas ne les laisser à côté du container.

Pêche : Le 31 mai à Saint Mont a eu lieu une rencontre amicale avec la Gaule Orthézienne, et le 10 août, était organisé le concours local. (voir page 8)

Récup'verre :

Enfin !!! Il a déménagé !!!
Installé près du silo, il attend toutes les bouteilles en verre et a horreur des dépôts sauvages.

Terre :
L'atelier terre vous propose de fabriquer vos plaques de nom (maison, lieu dit…), au prix unitaire de 20 €. (format maxi 21 x 29.7 cm)
Pour toute commande :
Téléphonez le mardi de 17h à 19h au 05 62 69 61 26

La fête du Village 2008

Nos « French Cancan » cuisiniers en folie !!!!

Les Dandy's en action.

La remise des récompenses lors du concours de pêche pour Enzo, Mylène, Valentin et Marie Claude.

Joyeux anniversaire Nathalie !

La Fête des Charmettes 2008

Organisée comme chaque année par un personnel dévoué, elle a eu lieu le 5 juillet et a connu un franc succès avec ses différentes animations attirant ainsi un nombreux public.

La Fête du Cos 2008

Encore une fois la fête du quartier du cos a connu un très large succès. Une journée bien ensoleillée qui a permis une bonne participation à tous les jeux. Les plus jeunes ont dévalés dans tout le quartier à la recherche du trésor qu'ils ont réussi à trouver.

Le repas fût bien animé tant par la musique que par les différents tirs à la corde ainsi que par le concours de zouk, tout ceci dans la joie et la bonne humeur.

Un grand merci à nos cuisinières du quartier ainsi que les cuisiniers bien sûr.

Merci également à la générosité de chacun.

Un grand merci à toutes les bonnes volontés qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cette fête.

Fabrice Courtade.

LES MAILLERES
Samedi 20 Septembre 2008

Dès 9h du matin rendez-vous au Foyer du village, pour un départ collectif vers le quartier du Cos. Là nous sommes attendus chez Isabelle, Sébastien et Jean-Pierre pour le petit déjeuner.
Vers midi un apéritif nous sera offert par Geneviève et Jacques chez ce dernier.

Le repas sera servi vers 13h place Valéria, par Marie-Claude et Murielle.

La digestion nous conduira chez Jacotte et Joël pour le goûter.

A l'heure de l'apéritif nous nous retrouverons à Thombille chez Christian et Michel.

Enfin le souper nous sera servi sous forme d'omelette géante au foyer.

L'église.

Grâce à la générosité de Régine Chapel, un panneau informatif, bilingue, retrace l'histoire de notre église Saint Jean Baptiste. Comme vous pouvez le voir sur cette photo, il est installé près du porche et s'intègre parfaitement à ce cadre historique.

Les nouveaux arrivants.

Michèle et Yves Martinez. « A Maigné »
Michèle, d'origine bretonne des Côtes-d'Armor, directrice d'école à la retraite depuis deux ans, m'a rencontré, sur une scène de théâtre en Avignon d'où je suis originaire. Ingénieur culturel, spécialisé dans l'animation du patrimoine, le théâtre et la musique classique, je dirige par ailleurs une compagnie professionnelle d'opéra-théâtre.
Nous avons deux enfants : un fils, travaillant dans la culture et le multimédia, et une fille, paysagiste de formation et toujours étudiante, engagée dans une spécialisation « Culture, patrimoine et paysage ».
Installés à Saint-Mont depuis le début de l'été, nous vivons dans le Gers depuis plusieurs années déjà, mais nous ne savons pas encore si nous y resterons définitivement ou repartirons un jour vers une région où nous avons d'autres racines.
Mais aujourd'hui, nous sommes ici pour quelques années sans doute… *Yves Martinez*

———————-

Isabelle Guislain, *s'est installée récemment au quartier du Cos, anciennement chez Lallouette. Elle a particulièrement apprécié la fête de son quartier, au cours de laquelle elle a pu rencontrer nombre de Saint-Montais. Elle remercie vivement toutes celles et ceux qui lui ont manifesté soutien sympathie lors du grave accident dont a été victime son fils Quentin au mois d'Août dernier. Aux dernières nouvelles, ce dernier toujours hospitalisé à Toulouse est en bonne voie de guérison. Le petit Saint Montais lui souhaite une bonne convalescence.*

Adieu Guy

Guy Feugère
Trésorier du Foyer Rural de Saint Mont

Après un dernier Adieu aux siens, notre ami Guy Feugère s'en est allé à l'aube du 14 Juillet, date symbolique pour ce républicain, très attaché à nos valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité.

Originaire de la région parisienne Guy est muté, pour raisons professionnelles, à Tarbes. Il rencontre alors Jacotte. En 1985, répondant à l'invitation d'amis, ils découvrent ensemble Saint-Mont. Ils tombent tous les deux sous le charme. Leur décision est prise : ils se marieront et s'installeront dans ce village qui les a si bien accueillis. « La Manive » devient alors pour nombre de saint-montais et autres amis une halte incontournable.

Fidèle à ses convictions et à ses engagements, accompagné en cela par Jacotte, Guy s'investit totalement dans la vie associative de notre village. Amoureux des bords de l'Adour, il partage alors le goût de la pêche avec ses amis saint-montais et participe à la vie de la Société de Pêche locale. Le Foyer Rural devient son deuxième foyer. L'âge de la retraite ayant sonné, toujours secondé par son épouse, il est élu Trésorier et va s'adonner totalement à sa tâche, participant activement à divers ateliers, organisant les commandes pour toutes les manifestations, Fête du vin, Fête du village, Réveillon….réglant les factures diverses, veillant sans cesse et avec scrupule au bon équilibre des finances de l'association dont il sera un serviteur dévoué et intègre jusqu'à son dernier jour. Ainsi qu'il l'a souhaité et formulé, une cérémonie civile et laïque a été organisée par ses amis, le 17 juillet dans cette salle du Foyer, espace républicain, « maison du peuple »

Entouré de tous les siens, sa guitare appuyée sur son cercueil recouvert de roses de son jardin, Guy a été accompagné par un vibrant hommage illustré d'un diaporama retraçant les différentes étapes de sa vie. Divers témoignages d'affection et d'amitié ont été lus par sa famille et ses amis, tandis que chacun pouvait se recueillir en écoutant la musique qu'il aimait. Cérémonie émouvante et digne, durant laquelle une urne mise à la disposition de généreux donateurs, a collecté la somme de:

1070€

La famille remercie vivement tous ceux et celles qui ont participé à ce geste généreux dont le montant a été remis au Directeur de l'Institut Claudius Regaud de Toulouse, spécialisé dans la lutte contre le cancer. A notre tour nous présentons nos très sincères condoléances à la famille de Guy et plus particulièrement à notre amie Jacotte. Nous ne doutons pas de son courage et savons qu'elle reprendra rapidement sa place parmi nous en accomplissant son rôle d'élue, un des derniers souhaits de Guy.

Claude Jauze

La vie du Village

CARNET NOIR

Rizou et André Beauville ont eu la douleur de perdre Suzon Cassou (sœur de Rizou). Elle a toujours vécu à Viella. Elle s'est beaucoup occupée de son frère aveugle, puis de ses parents ainsi que de son mari.
Vers la fin de sa vie, fatiguée, elle a pris la décision de se retirer à la maison de retraite de Riscle où elle s'est éteinte.

Eugène Lassalle, frère et beau-frère de Charlotte et Louis Destouet est décédé dernièrement. Il avait quitté sa maison de Saint Mont depuis quelques années.

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

Les mariés et leurs familles à la sortie de l'église de Saint Mont.

Il y a très longtemps qu'un mariage n'avait eu lieu à l'église de Saint Mont.
Carine et David Renaud se sont mariés le 16 août dernier en compagnie de leurs enfants, Dorian et Lana et de leurs familles respectives.

Une grande fête a eu lieu au foyer de Saint Mont.
Tous nos vœux de bonheur à ce jeune couple.

La Maman et le marié.

Christelle et Laurent Benoit, avec Thibaud et Luc, ont la joie de vous annoncer la naissance de Lorik le 18 juin 2008. Longue vie à ce joli Bébé.

CARNET ROSE

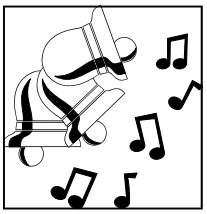

Sandra Montaut et Yves Hilario sont les heureux parents d'un petit Lucas, né le 19 juin dernier. Les deux familles sont particulièrement heureuses, et en particulier Juliette, la grand-mère, et Georges, l'oncle de Saint Mont.

Les Joyeux Compagnons communiquent :

Dimanche **17 août** : 12 couvertures tricotées ont été déposées au Sanctuaire de Lourdes pour les malades. Merci aux petites mains qui ont œuvré.

La Sirène du Cœur est une opération en partenariat avec la gendarmerie et les pompiers qui a pour but de récolter de l'argent pour l'achat (environ 3 000 €) d'un défibrillateur* pour notre village.

Deux actions auront lieu :

Le **27 septembre à 21h** au Foyer de Saint Mont seront données 2 mini pièces de théâtre, d'après Jean-Michel Ribes : la première « Les correspondances éclairées » et la seconde «Ô les départs ». Ces pièces sont jouées par « Les Victambules ». Prix d'entrée 5 €.

Le **11 octobre à midi** un repas tue-cochon, avec vente de charcuteries diverses, aura lieu au foyer de Saint-Mont. Ce repas sera suivi de différentes animations (lotos, jeu de dames….)

Le **défibrillateur est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, de la taille d'une sacoche, dont le rôle est d'analyser le rythme cardiaque et de permettre la délivrance d'un choc électrique, en cas d'arrêt cardiaque.*

La Société de Pêche de Saint Mont.

Le 31 mai à Saint Mont a eu lieu une rencontre amicale avec la Gaule Orthézienne.

Remise des récompenses.

Le 10 août dernier a eu lieu, aux Communaux le concours interrégional de pêche de Saint Mont.

126 pécheurs dont 6 enfants ont participé à cette manifestation.

Nos pêcheurs à la grillade

Les balances indiquaient au total 173 kg de poissons, remis à l'eau quelques minutes plus tard.

Les grands gagnants sont : pour les adultes : François Florès (Aire sur l'Adour), pour les enfants : Matthieu Heyraud (Saint-Mont). Le premier de la Société de Pêche de Saint Mont est Christophe Laffite (8ème).

Un repas champêtre, suivi de diverses animations, clôturait cette belle journée.

En direct du conseil municipal

Mercredi 7 mai 2008

1/ Elaboration de la carte communale

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 09
Nombre de voix pour : 09
Monsieur le Maire rappelle que la commune de Saint-Mont n'est pas dotée à l'heure actuelle d'un document d'urbanisme mais qu'elle reçoit régulièrement des demandes certificat d'urbanisme et de permis de construire.
La carte communale, plus spécialement adaptée aux petites communes, délimiterait les secteurs où les constructions seraient autorisées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :d'envisager l'élaboration de ce document d'urbanisme ; d'étudier rapidement les différentes zones à délimiter.

2/ Commissions

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 09
Nombre de voix pour : 09

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de mettre en place les commissions suivantes :

Budget et Finances

Membres
Sébastien FAURE- Président
Joël BOUEILH
Christian TOLLIS
Michel PETIT

Appel d'offres

Membres	Suppléants
Michel PETIT- Président	
Joël BOUEILH	Jacques DUBOS
Christian TOLLIS	Geneviève LABORDE
Sébastien FAURE	Marie-Claude DUVIGNAU

Travaux

Membres		
JPJEGUN – Président	S BOUEILH	A LEPELLETIER
C TOLLIS	M BOUEILH	P HARDUYA
J DUBOS	JL LABRUFFE	R DUVIGNAU
	F DUPUY	Marcel MORATELLO

Environnement

a) Protection et amélioration du cadre de vie

Membres		
J FEUGERE Présidente	C JAUZE	R CHAPEL
M C DUVIGNAU	D MAZOYER	C PETIT
M RENAUD	F DUPUY	R DUVIGNAU

b) Embellissement et plantation

Membres		
I LABRUFFE Présidente	Marcelle BOUEILH	N HARDUYA
S FAURE	Michel BOUEILH	O JEGUN
F JEGUN	Maïté COUTURE	S SARRAT
C PETIT	Christine COURTADE	Maité LEPELLETIER

Social

Membres		
Jacotte FEUGERE - Présidente	Claude JAUZE	Françoise DESCOUBET
G LABORDE	Guy FEUGERE	Josette COURTADE
Marie-Claude DUVIGNAU	Bernadette DELOS	Marie-Claude TOLLIS
Murielle RENAUD		
Michel PETIT		
Jacques DUBOS		

En direct du conseil municipal (suite)

Gestion du personnel

Membres
Michel PETIT – Président
Christian TOLLIS
Sébastien FAURE
Jean-Pierre JEGUN

Aménagement du cadre de vie

Mem-bres	
M C DUVIGNAU – Présidente	Claude JAUZE
Jacques DUBOS	Aymeric SAINT-LANNES
Geneviève LABORDE	Régine CHAPEL
Murielle RENAUD	Dominique MAZOYER
Jacqueline FEUGERE	Sandrine COUTURE
Isabelle LABRUFFE	

Prévention des risques

Membres		
Michel PETIT – Président	Guy FEUGERE	Christian COURTADE
Jacques DUBOS	Jean-Jacques LABARBE	Dominique MAZOYER
Geneviève LABORDE	Xavier COURTADE	Stéphane CARTAU
Isabelle LABRUFFE	Jean GUARRACINO	

Carte communale

Membres		
Joël BOUEILH – Président	M PLOUVIER	A JEGUN
Jacques DUBOS	R DUVIGNAU	G FEUGERE
Christian TOLLIS	Muriel RIGAUD	
Sébastien FAURE		

4 / Demande de subvention pour le projet solaire photovoltaïque

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 09
Nombre de voix pour : 09

Le Conseil Municipal souhaite mettre en place un projet de production d'électricité solaire à partir de cellules photovoltaïques installées sur le toit de la mairie. Un devis a été établi afin d'estimer le coût de cette prestation. Vu le montant élevé (27 650 € HT), Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de demande d'aide auprès du Conseil Régional dans le cadre d'ADEME.

Le Conseil Municipal, après concertation et à l'unanimité, décide d'autoriser M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Président du Conseil Régional et à signer tous les documents relatifs à l'étude de ce projet.

5 / Questions diverses

A/ LES CHEMINS RURAUX

Chemin de « Lamanive » : il faut rencontrer tous les propriétaires.

Chemin dit « de Saint-Aubin » : il est déjà communal car il porte un numéro.

Chemin dit « de Lallouette » : il faut le régulariser.

Chemin dit « de Thombille » : il faut le régulariser.

Chemin du village (église) : il faut étudier la situation.

Démarche : chemin d'utilité publique – classement des voies – lettre aux propriétaires pour accord à l'amiable dans un premier temps. Accord unanime. Délibération est prise avec toutes les voies pour choisir M. LACOSTE géomètre et autoriser M. le Maire à signer la convention.

B/ LES PIGEONS

Bernard DUFAU demande l'autorisation de tuer les pigeons qui endommagent sa demeure. La Société de Chasse a été

prévenue et a donné son accord.
Tous les conseillers donnent un avis favorable. L'arrêté sera pris dès que M. DUFAU aura choisi la date.

C/ LES DECHETS

Mme JAUZE, qui assistait en tant que spectatrice à la séance, est invitée à présenter sa requête. Le projet de couper la butte pour installer un container ne lui paraît pas opportun vu le projet de la nouvelle mairie. Il faudra passer devant une poubelle avant d'entrer.
A voir ultérieurement avec la commission travaux.

Jacqueline FEUGERE informe l'assistance que le récup verre du foyer va être déplacé au silo. De plus, elle a assisté à l'assemblée générale du SICTOM OUEST en tant que représentante de la commune avec déléguée par la CCMVA.
Le refus dû aux déchets mal triés en 2007 est important. Il entraîne une augmentation du prix de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères. Afin d'endiguer ce problème, elle va organiser une réunion d'informations avec M. MITTERAND, gendarme responsable de l'environnement à Saint-Mont.
Elle conclue en évoquant les décharges sauvages (derrière chez M. LAMOTHE, près du lac de JEGUN, des défections de fumier en plein champ derrière Subiran et le problème du ruissellement des eaux pluviales).

Jean-Pierre JEGUN demande si des personnes ont besoin de gravats et de communiquer les adresses pour qu'ils soient mis en place dans des lieux précis.

D/ DIVERS

Le Maire rencontrera Françoise LABORDE pour qu'elle essaie de trouver des personnes souhaitant s'investir dans notre projet de rénovation de l'église. Le but serait d'avoir 200 000 € de dons. 5 dossiers seront préparés en ce sens.
Les Producteurs Plaimont et les banques seront également contactés.

Sébastien FAURE fait part de sa rencontre avec le Sous-Préfet pour la modification des statuts du SIAEP de Riscle en intégrant la compétence assainissement. Le projet est avancé, l'arrêté est en cours car les conditions sont acquises.

La séance est levée à 24 heures.

Mercredi 4 juin 2008

1/ MOTION
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 11
Nombre de voix pour : 11

Monsieur le Maire fait part à la l'assemblée des informations de la CGT relatives à la Révision Générale des Politiques Publiques.
Puis il propose la motion suivante :
Les mesures en cours de discussion à l'Assemblée Nationale portant révision générale des politiques publiques (RGPP) et en particulier le projet de loi sur la « mobilité » remettent en cause les fondements de notre République.
Nous nous rassemblons, contre la RGPP, autour des valeurs de solidarité, de justice et d'efficacité économique et sociale de tous les services publics.
Nous demandons l'organisation d'un débat démocratique, sans à priori, sur les besoins en Services Publics, sur les rôles respectifs de l'Etat et des collectivités locales et la place des agents publics.
Nous exigions la suspension des mesures RGPP et le retrait du projet de la loi « mobilité ».
Nous transmettons la présente motion à M. le Préfet, Mme et M. les Députés, MM les Sénateurs, M. le Premier Ministre et M. le Président de la République.
Le Conseil Municipal adopte la présente motion.

En direct du conseil municipal (suite)

2/ PARCELLES POUR LE PARKING DU VILLAGE

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 11
Nombre de voix pour : 11

M. le Maire fait part du projet d'achat des parcelles AR 72 et AR 73 au cœur du village afin d'aménager un parking.
Puis, il invite l'assemblée à se prononcer.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide

D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à ces transactions.

3/ LES CHEMINS RURAUX

Christian TOLLIS évoque la possibilité de rachat du chemin du Tucau.
Il y a donc 5 chemins à classer : « Lamanive », « Tucau », « Lalouette », « Thombille » et celui du village (église).

4/ LE PROJET MAIRIE

Il suit son cours. Joël BOUEILH propose de le soumettre à Mme MITTERAND pour une subvention.

5/ LA COMMISSION TRAVAUX

Jean-Pierre JEGUN : on continue le programme samedi prochain.
Sébastien FAURE fait constater qu'il y a des cataractes dans l'église qui tombent au niveau de la prise du micro. C'est dangereux.
Michel PETIT rappelle que des travaux sont prévus mais que les réponses pour les dons ne nous sont pas encore parvenues. Seul le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne a répondu. Il pourrait l'envisager sous condition d'une utilisation culturelle de l'édifice. Joël BOUEILH rappelle la souscription pour la fête du vin.
Sébastien FAURE est désigné afin de prendre le dossier en charge et de contacter l'architecte des « bâtiments de France » pour le faire avancer et étudier tous les plans de financement possibles. Ainsi, la phase 1 pourrait être lancée et les fuites réparées au plus tôt.

Christian TOLLIS informe que la CCMVA a fait réaliser des travaux de pelle par au niveau du virage après le pont et va acheter deux tables de pique-nique.
De plus, suite aux orages de samedi soir, il a du faire passer l'entreprise TARAN afin de curer les fossés.

Jacques DUBOS pose le problème évoqué lors de la réunion du syndicat d'assainissement pour le curage du « Saget ». Car des passages sont bouchés et des maisons risquent de subir les coulées de boues lors de violents orages car l'eau ne s'évacue pas assez vite.

Joël BOUEILH rappelle que le fond du « Saget » est privé. Les propriétaires sont obligés d'entretenir mais ils ne peuvent le faire qu'avec l'accord de la DDA. Peut-être qu'avec une déclaration d'intérêt général validée par M. le Préfet, le Syndicat pourrait intervenir sur le « Saget » Attention sous le pont au tuyau d'irrigation de M. BEAUVILLE et sous le pont de la 946 à celui des kiwis de Nathalie LAPORTE.
Christian TOLLIS se renseigne et des courriers seront adressés afin de savoir qui peut autoriser ces interventions.
De plus, il précise que pour le silo il faudrait 50 tonnes de 0.20 et 60 tonnes pour les communaux. Vu le coût du transport (12 €/ tonne), les conseillers se proposent d'aller les chercher avec leurs tracteurs. Accord unanime pour la commande.

6/ LA COMMISSION PERSONNEL

Une journée de mutualisation du Personnel a été organisée. Daniel DEZORTHES a travaillé avec les agents de Caumont, Saint-Germé et Lelin-Lapujolle pour la dépose de l'enrobé à froid dans les trois communes.

7/ LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

Jacqueline FEUGERE fait le point sur la conférence pour le tri sélectif avec M. MITTERAND. Ce fut très intéressant.
La commission souhaite le déplacement de la poubelle sur le parking de la maison des

associations ainsi que le site du foyer. Pourquoi ne pas les mettre à côté du garage du logement de l'école.

L'association « Arbres et Paysages 32 » propose son aide pour planter les arbres et les haies. Le prix de l'adhésion est fixé à 30 € pour 3 ans. Délibération est prise. Accord avec toutes les voix pour afin d'adhérer.
L'achat d'un désherbeur thermique est évoqué (200 € environ pour le plus cher) Jacqueline FEUGERE est désignée pour étudier les différents modèles.

8/ LA COMMISSION EMBELLISSEMENT
Isabelle LABRUFFE : Les fleurs ont été plantées.

9/ LA COMMISSION SOCIAL
Jacqueline FEUGERE a contacté l'ADMR de Riscle et l'Assistante Sociale afin d'étudier les Services et les Aides apportées au Saint-Montais (17 personnes sont concernées).

10/ LA COMMISSION TOURISME
Marie-Claude DUVIGNAU : Présentation de la plaquette réalisée par Dominique MAZOYER.
M. le Maire donne la parole à Dominique MAZOYER afin d'expliquer comment il a choisi les articles de sa plaquette d'informations sur Saint-Mont. Ce dernier précise que c'est la première ébauche et qu'on peut la modifier.
Puis Régine CHAPEL est invitée à exposer son projet. Elle a préparé une autre plaquette. Les deux sont étudiées par les membres du Conseil.
Le principe de mise en place des deux prospectus est adopté car ils ne ciblent pas le même public. Celui de Dominique MAZOYER s'adresse aux Saint-Montais afin de les informer sur la vie et les activités dans la commune tandis que celui de Régine CHAPEL peut être déposé dans les offices de tourisme pour connaître le village. Par contre, le droit aux images et les textes devront être soumis à l'accord des propriétaires.
1ère phase : confection et réalisation
2ème phase : impression.

Marie-Claude DUVIGNAU informe l'assemblée sur le souhait de sa commission afin de mettre en place une aire de camping-car. Le projet d'une aire de service pour deux places a été évoqué aux communaux ou sur le parking de la maison des associations.
Murielle RENAUD s'interroge sur le nombre. Deux c'est peut-être trop peu.

Les chemins ruraux non goudronnés sont recensés par Marie-Claude DUVIGNAU pour la randonnée pédestre. Le problème de l'entretien est évoqué en particulier derrière la maison de M. DUCERE. Faut-il engazonner ? Il a été nettoyé. La commission des travaux se rendra sur place et proposer une solution car Jean-Pierre JEGUN s'inquiète du danger par rapport à la pente.

Les panneaux de signalisation : Un responsable de la POSTE a fait procéder à une enquête sur les voies et les lieux dits des communes. Michel PETIT propose la mise en place de panneaux. Les personnes concernées seront contactées.

Marie-Claude DUVIGNAU souhaite qu'un panneau d'affichage soit installé près de la maison des associations. Une réflexion générale est lancée : restaurer l'ancien ou acheter un nouveau, un modèle avec ou sans toit avec ou sans porte.

11/ LA COMMISSION SECURITE
Michel PETIT : le plan PSS et le plan sauvegarde vont être révisés. Comment donner le signal d'alerte car la commune n'a pas de sirène. A voir.Le camion poubelles accroche le piquet de la maison de Melle SINE.
Michel PETIT : achat de deux panneaux « 50 » pour faire ralentir dans le village. Christian Tollis rappelle que c'est de la compétence de la CCMVA.
Le problème de la voie « Belair » : une enquête auprès des riverains sera mise en place (ralentissement ou pas ?)Le mur du village : des pierres tombent au niveau des rosiers. Un filet de sécurité devrait

En direct du conseil municipal (suite)

11/ LA COMMISSION SECURITE

Michel PETIT : le plan PSS et le plan sauvegarde vont être révisés. Comment donner le signal d'alerte car la commune n'a pas de sirène. A voir.Le camion poubelles accroche le piquet de la maison de Melle SINE.

Michel PETIT : achat de deux panneaux « 50 » pour faire ralentir dans le village. Christian Tollis rappelle que c'est de la compétence de la CCMVA.

Le problème de la voie « Belair » : une enquête auprès des riverains sera mise en place (ralentissement ou pas ?)Le mur du village : des pierres tombent au niveau des rosiers. Un filet de sécurité devrait être posé.

Deux grilles sont mal scellées au village. La commission travaux va les fixer.

Le problème de la route de Saint-Germé/ Saint-Mont par temps de brouillard est présenté. C'est dangereux car on ne voit pas les méandres. La DDE sera contactée.

Le terrain sous les WC publics s'effondre. Des cailloux y seront portés.

12/ LA COMMISSION CARTE COMMUNALE

Joël BOUEILH donne lecture du cahier des charges d'après un modèle de la DDE afin de l'adapter.

Une étude d'urbanisme globale devra être menée.

Doit-on modifier le périmètre des bâtiments historiques ?

Le nombre de réunions est à fixer ainsi que le délai (6 mois au moins 10 au plus).

Choix de la publication : BOAMP

Date limite des offres : 30 août 2008.

13 / Questions diverses

A/ AINEES RURAUX

Marie-Claude DUVIGNAU fait part du projet « sirène du cœur ». Elle demande une subvention pour l'achat d'un défibrillateur.

Geneviève LABORDE : Il faut changer les plaques tous les ans si possible et au maximum tous les deux ans et demi soit environ 200 €. L'appareil coûte entre 2 000 € et 3 000 €.

Marie-Claude DUVIGNAU propose un achat collectif par toutes les associations et d'organiser une manifestation pour récolter des fonds. Un vote est réalisé en fonction des propositions suivantes :

Achat par la Mairie seule : 2 voix
Achat collectif : 9 voix
Pas d'achat : aucune

Marie-Claude DUVIGNAU est désignée responsable de l'opération.

B/ ADIL 32

Lecture est faite du courrier pour l'adhésion. Refus.

Mercredi 2 juillet 2008

1/ POINT SUR LES VOIES COMMUNALES

Une seule réponse nous est parvenue : celle de Philippe BOUEILH (accord).

2/ LA VOIE BELAIR

Michel PETIT procède à l'ouverture des résultats de l'enquête sur la vitesse et le tonnage des véhicules qui circulent sur la voie « Belair ». Sur les 30 riverains contactés, 12 ont répondu.

Les résultats sont les suivants :

Limitation de la vitesse à 50 km/h du virage du château d'eau au dépôt poubelles du lotissement : 3
Limitation de la vitesse à 50 km/h du virage du château d'eau au lieu dit « Bartuque » : 8
Limitation de la vitesse à 50 km/h sur toute la longueur de la D946 à la D144 : 1
Limitation de la vitesse à 70 km/h sur toute la longueur de la D946 à la D144 : 0
Pas de limitation de vitesse : 0
Interdiction à tous les véhicules de plus de 3 t 500 (hormis les engins agricoles : 2
Interdiction aux véhicules de plus de 3 t 500 (hormis les engins agricoles) sauf desserte locale : 9
Pas d'interdiction pour les véhicules de plus de 3 t 500 : 1

Le Conseil Municipal souhaite que M. le Maire prenne les arrêtés selon le choix des riverains.

En direct du conseil municipal (suite)

3/ AQUISITIONS FONCIERES

Monsieur DUZAN a retourné le compromis de vente revêtu de sa signature.

4/ COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

A/ TRAVAUX

Une étude sera réalisée pour le projet du parking. Jean-Pierre JEGUN propose de ne plus organiser de corvée jusqu'au 15 août 2008.

Christian TOLLIS informe que de descendre la digue de Saint-Aubin d'un mètre coûterait 210 000 €.

B/ ENVIRONNEMENT

La distillerie de chez Mme CHAUVET est étudiée. L'autorisation d'exploitation lui a été envoyée. Il y a un mois d'attente.

C/ TOURISME

Le comité d'accueil Soho Solo va se réunir.

5/ QUESTIONS DIVERSES

A/ LES LOGEMENTS DU PRESBYTERE

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 10

Nombre de voix pour : 10

M. le Maire donne lecture de l'article relatif au loyer des contrats de location pour les logements conventionné PALULOS des logements du Presbytère.

Ouï cet exposé, après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'appliquer l'augmentation prévue au 1er juillet 2008.

La variation annuelle du 4ème trimestre 2007 est de 1.36 %.

B/ LE PROJET MAIRIE

Une nouvelle rencontre a été organisée avec la responsable du projet du cabinet Hirigoyen car le premier projet ne donnait pas satisfaction. Elle a proposé d'en réaliser un nouveau en tenant compte des souhaits formulés de venir le présenter lors de la prochaine séance du conseil.

Suite à la festivité organisée par le Président de la Région, les représentants de la commune ont fait part du projet à M. Martin MALVY et à Jean-Louis GUILLEMONT (pour le dossier photovoltaïque).

Par rapport à l'auberge, une information a été également fournie lors de ce colloque. Les hôtels qui ne sont pas sécurisés peuvent bénéficier d'une subvention de 35 % pour les travaux de rénovation par la Région.

C/ COURRIER BANDEROLLE

MM DELOS et MORATELLO ont écrit afin d'obtenir l'autorisation de mettre en place une banderole à l'occasion des corridas dans le cadre des fêtes de Riscle.

Accord unanime.

E/ L'OPERATION « BONJOUR FACTEUR »

Les responsables du projet au niveau du Pays du Val d'Adour souhaitent qu'une enquête de satisfaction soit menée auprès des utilisateurs de ce Service et de connaître la position de la commune lorsqu'ils cesseront de le financer.

Certains administrés ont déjà signalé que ce Service est contraignant car ils doivent attendre le passage du facteur tous les jours avant de quitter leur domicile. Chaque utilisateur sera contacte par un conseiller afin de réaliser la dite enquête.

A l'issue du résultat, le conseil se prononcera pour le financement. A ce jour, seule une personne parait avoir besoin d'un passage journalier pour sa sécurité. Elle sera consultée avant de donner la réponse définitive.

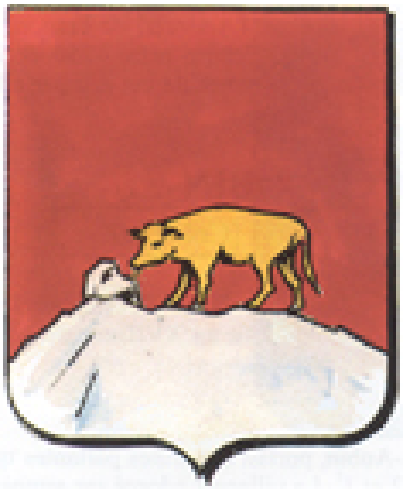

En bref

JOUONS

L'inconnu du dernier numéro

Romain Courtade, a reconnu la maison de Maïté et Michel Couture. Ses parents gagnent (car il n'est pas majeur), par tirage au sort, le carton de vin.

L'inconnu(e) de ce numéro

A partir des photos aériennes de l'IGN, essayez de deviner qui habite dans cette maison. Vous avez reconnu ?
Alors, écrivez sur un papier vos **nom**, **prénom** et surtout la phrase magique : C'est la maison de ……
Un carton de vin est à gagner.

Bonne chance à tous !

LOUER LE FOYER ?

Rien de plus simple : vous pouvez :

- ⇨ Téléphoner à la mairie au 05 62 69 62 67
- ⇨ ou envoyer un e-mail à la présidente du foyer : **laborde.genevieve@wanadoo.fr**
- ⇨ ou au secrétariat : **mairiedesaintmont@orange.fr**

Vous pouvez consulter l'état des locations sur l'agenda public du Foyer Rural.
(Tapez cette adresse ci-dessous et ajoutez-la à vos favoris).

http://www.google.com/calendar/embed?src=foyerdesaintmont%40gmail.com

Assemblée générale du Foyer Rural

Samedi 25 Octobre 2008 18h00

L'assemblée générale ordinaire du Foyer Rural se tiendra le samedi 25 Octobre 2008 au foyer.de Saint Mont. Elle est ouverte à tous les adhérents. Au cours de cette assemblée, il sera procédé à la lecture des comptes-rendus moraux et financiers, renouvellement du bureau, élaboration du programme des activités 2008/2009.

A partir de 20h00, le Foyer vous convie à un apéritif dinatoire. Nous vous attendons nombreux !

Repas de la Société de Pêche

Le samedi 22 novembre 2008, la Société de Pêche de SAINT-MONT organise son traditionnel repas de fin d 'année. Pour les inscriptions vous pouvez vous adresser à S. Boueilh 05 62 69 63 46 ou B Boueilh 05 62 69 65 03 ou R Duvignau 05 62 69 69 85.

Repas de la Société de Chasse

Début décembre, la Société de Chasse de SAINT-MONT organise son traditionnel repas de fin d 'année. La date vous sera précisée ultérieurement.

Le petit saint-montais est la revue du Foyer Rural de SAINT-MONT.

Directeur de la publication :
La Présidente du Foyer Rural,
Geneviève Laborde

Tél : 05 62 69 62 80

Vous pouvez collaborer en apportant vos articles, suggestions, ...

Imprimé par nos soins
Imprimerie Spéciale SAINT-MONT